



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins palliatifs

Question écrite n° 118345

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, en ce mois de septembre 2011, sur le récent et difficile débat sur « la fin de vie ». Face à l'extraordinaire défi de la dignité, et de l'accompagnement de nos compatriotes en fin de vie, il lui demande si elle peut très précisément indiquer les moyens humains mais aussi les crédits alloués à ce noble objectif.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118345

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)